

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

Le 27 Février 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARE-MEDOC, légalement convoqué le 21 Février 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoint, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, BERNARD, LE BREDONCHEL, CADRET, BOYER, VEILLON, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MESSYASZ	Adjointe	qui a donné procuration à	Mme HUE Adjointe
M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme DALCIN	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. CAZAUBON Adjoint
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme GARRIGOU Adjointe
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
Mme SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM SEGUIN, BAHLOUL, ROHEL et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

455 - OBJET : Vote des taux 2025 des taxes locales

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la commission des finances qui s'est tenue le 25 Février 2025,
- Sur proposition de M. le Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

☞ De fixer ainsi qu'il suit les taux des taxes locales pour l'année 2025 :

Taxe Foncière bâtie	41,24 %
Taxe Foncière non bâtie	64,58 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	16,96 %

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20250227-455-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 28/02/2025



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD